

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2023

Décisions municipales		
Nombre de Conseillers :	Votes :	Numéro :
En exercice : 33 Présents : 26 Absents : 1 Procurations : 6	Pour : Contre : Abstentions :	10-1

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à 19 h, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire sous la présidence de Madame le Maire, Frédérique THIENNOT.

Date de la convocation : 13 décembre 2023

Présents : Frédérique THIENNOT - Alain ROCHET - Maryline DOUSSAT-VITAL - Xavier FAURE - Michelle BARDOU - Fabrice BOCAHUT - Cécile POUCHELON - Eric PUJADE - Pauline QUINTANILHA - Jean-Luc LUPIERI - Gérard BORDIER - Françoise PANCALDI - Patrice SANGARNE - Henri UNINSKI - Véronique PORTET - Michel RAULET - Sandrine AUDIBERT - Alain DAL PONTE - Annabelle CUMENGES - Gilles BICHEYRE - Audrey ABADIE - Jean-Christophe CID - Anne LEBEAU - Clarisse CHABAL VIGNOLES - Françoise LAGREU CORBALAN - Daniel MEMAIN.

Procurations : Michèle DUPUY à Henri UNINSKI - Martine-GUILLAUME à Fabrice BOCAHUT - André TRIGANO à Anne LEBEAU - Gérard LEGRAND à Françoise LAGREU CORBALAN - Jean GUICHOU à Clarisse CHABAL VIGNOLES - Xavier MALBREIL à Daniel MEMAIN.

Absente excusée : Michèle GOULIER.

Secrétaire de séance : Pauline QUINTANILHA.

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Madame le Maire propose au conseil municipal de bien vouloir prendre acte des décisions municipales suivantes :

23-075	Tarifs de la saison culturelle 2024
23-076	Action en justice – Ville de Pamiers c/ Mme AYAD Radia
23-077	Acte constitutif – Régie de recettes et d'avances n° 3 – Développement économique

23-078	Acte constitutif – Régie de recettes et d’avances n° 4 – Stationnements payants
23-079	Acte constitutif – Régie de recettes n° 6 – Locations et emplacements
23-080	Décision d’attribution – Travaux de construction d’un espace couvert polyvalent à Las Parets
23-081	Décision de résiliation – Maîtrise d’œuvre pour l’extension des écoles des Canonges et des Carmes
23-082	Action en justice – Ville de Pamiers c/ Mme AYAD Radia
23-083	Mise à disposition de locaux communaux – Cours de Verdun – Maison de la Jeunesse et de la Culture <i>En cours de modification</i>
23-083 bis	Acte constitutif – Régie de recettes et d’avances – Service Enfance Jeunesse – Accueil de loisirs, activités jeunes et restauration scolaire <i>En cours de modification</i>
23-084	Signature d’un contrat de mise à disposition d’un local entre la commune de Pamiers et le BIJPFVA (<i>Bureau d’Information Jeunesse du Pays de Foix-VARILHES</i>)
23-085	Tarifs municipaux des nouvelles animations dans le cadre des festivités de Noël 2023
23-086	Mise à disposition d’un logement d’habitation au camping L’Apamée – M. Frantz PAILLARD
23-087	Signature de la convention de mise à disposition de salles à l’école Cazalé pour les PEP 09 (<i>Pupilles Enseignement Public de l’Ariège</i>)
23-088	Demande de subventions – Requalification de la promenade des Maquisards et du boulevard de la Libération en bordure de canal
23-089	Résiliation de la convention d’occupation précaire d’un local 38 rue des Jacobins à Pamiers par l’association des commerçants
23-090	Convention d’occupation précaire d’une boutique éphémère au 38 rue des Jacobins à Pamiers par Mmes DEON et STARR
23-091	Convention d’occupation précaire d’un chalet sur l’esplanade Millane à Pamiers par l’association APPAM’AMAP
23-092	Demande de subvention – Dépose des tapisseries de l’ancien hôpital

Le Conseil Municipal,

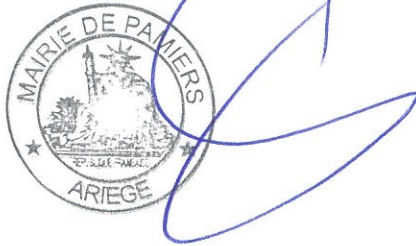
Article unique : Prend acte des décisions municipales ci-dessus.

Fait en l'hôtel de ville, le vingt décembre deux mille vingt-trois.

Pour extrait conforme,

PAMIERS, le 20 décembre 2023

Le Maire,
Frédérique THIENNOT



La secrétaire de séance,
Pauline QUINTANILHA

Le Maire certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire de cet acte le
après transmission en Préfecture le
après publication le **- 3 JAN. 2024**
ou après notification le